

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St./ 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Clothing and Textiles Division / Division des vêtements
et des textiles
11 Laurier St./ 11, rue Laurier
6B1, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet BOX,MULTIPLE OPERATIONS	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8486-123286/B	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client W8486-123286	Date 2013-08-19
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PR-724-63302	
File No. - N° de dossier pr724.W8486-123286	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-10-31	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Sloan, Kim	Buyer Id - Id de l'acheteur pr724
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-5379 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8486-123286/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-123286

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

pr724W8486-123286

Buyer ID - Id de l'acheteur

pr724

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

La modification no. 1 est émise afin de fournir l'annexe B.

Tous les autres termes et conditions demeurent les mêmes.

**SPÉCIFICATION
POUR
DES BOÎTES MULTI-OPÉRATIONNELLES MOYENNES (BMOM)
NNO : 8460-20-005-8662**

1.0 PORTÉE

- 1.1 Le présent document définit les exigences des Forces canadiennes (FC) relatives à l'achat de boîtes multi-opérationnelles moyennes (BMOM).

2.0 OBJET

- 2.1 Fournir au personnel des FC une BMOM qui permet d'entreposer l'équipement opérationnel, qui peut se placer sous le lit de camp réglementaire des FC et qui respecte les contraintes relatives aux bagages enregistrés imposées par les manœuvres aériennes des FC et les règlements des compagnies aériennes commerciales.

3.0 DOCUMENTS ET PUBLICATIONS APPLICABLES

- 3.1 Les publications suivantes, mentionnées dans la spécification, doivent être fournies par le soumissionnaire :

norme MIL-C-4150J;
norme STANAG 4280 de l'OTAN;
norme IP67 (infiltration);
norme FED STD 595C (couleur).

Le livre « The Measure of Man and Women, Human Factors in Design », Henry Dreyfuss Associates, 1993, ISBN 0-8230-3031-8, contient des renseignements et des diagrammes explicatifs relatifs aux mesures anthropométriques des facteurs humains. Ce livre peut être utile, mais il n'est pas obligatoire.

4.0 MODÈLE RÉGLEMENTAIRE

- 4.1 Il n'y a aucun modèle réglementaire.

5.0 EXIGENCES PHYSIQUES

- 5.1 Les contraintes relatives aux dimensions obligatoires des BMOM sont les suivantes :

1. La boîte doit pouvoir contenir le fusil C7A2 des FC avec le viseur C-79 installé, dont les carcasses supérieure et inférieure ont été démontées. Le fusil doit pouvoir être placé à plat dans le couvercle ou au fond de la boîte. Des dessins de niveau III du fusil C7A2 sont fournis à l'annexe A.
2. Profondeur : La profondeur interne (de l'intérieur du couvercle jusqu'au fond de la boîte) de la BMOM doit être la plus grande possible pour pouvoir ranger le plus d'équipement possible.
3. Hauteur : La hauteur externe de la BMOM ne doit pas être supérieure à 11,5 po afin que la boîte puisse être placée sous le lit de camp réglementaire des FC.
4. Les dimensions de la BMOM doivent respecter la longueur maximale permise pour les bagages enregistrés qui est de 62 po (composants externes inclus).

- 5.2 La BMOM doit être la plus légère possible (poids maximal permis de 10,9 kg).

**SPÉCIFICATION
POUR
DES BOÎTES MULTI-OPÉRATIONNELLES MOYENNES (BMOM)
NNO : 8460-20-005-8662**

- 5.3 L'intérieur du couvercle doit comporter au moins 12 points d'attache intrinsèques placés à distance égale qui permettent à l'utilisateur, à l'aide de vis à métaux autotaraudeuses, de fixer des sacs ou des contenants pour de l'équipement spécialisé, comme des accessoires d'armes, du matériel optique, des ordinateurs portables et l'équipement du soldat.
- 5.4 La pression interne de la boîte et de son contenu doit être régulée automatiquement pendant l'entreposage et/ou le transport de la boîte conformément à la norme STANAG-4280 de l'OTAN.

6.0 DISPOSITIFS DE FERMETURE ET DE VERROUILLAGE

- 6.1 Les dispositifs de fermeture et de verrouillage de la BMOM doivent pouvoir être ouverts et fermés facilement par les utilisateurs (hommes et femmes) avec ou sans gants. Ces dispositifs doivent être exempts de bords tranchants qui pourraient blesser l'utilisateur.
- 6.2 La BMOM doit comporter au moins deux morillons renforcés pouvant recevoir un cadenas dont l'arceau mesure jusqu'à 10 mm. Les cadenas doivent pendre pendant la palettisation.
- 6.3 Le couvercle de la BMOM doit pouvoir rester à la verticale (ouvert) et ne doit pas causer le déséquilibre ni le renversement de la boîte lorsque celle-ci est vide.

7.0 MOBILITÉ

- 7.1 La BMOM doit comporter un nombre suffisant de poignées pour permettre à une personne de la tirer ou de la rouler et, au besoin, à deux personnes de la soulever en toute sécurité. Les poignées doivent être conçues de manière à permettre aux utilisateurs (hommes et femmes) de soulever la boîte, même pesante, à deux mains, avec ou sans gants, soit par le dessus soit par en dessous. Elles ne doivent comporter aucun élément pouvant blesser les utilisateurs.
- 7.2 Lorsque la BMOM est déplacée, elle doit permettre à tous les utilisateurs (hommes et femmes) de maintenir une démarche et une posture normales et ne doit pas entrer en contact avec les talons ou les orteils de l'utilisateur.
- 7.3 Les BMOM doivent comporter un nombre suffisant de roulettes pour assurer l'équilibre et la stabilité de la boîte, même en cas de bris.
- 7.4 Les verrous, les poignées, les charnières, les roulettes, les goupilles et les ressorts utilisés dans la fabrication de la BMOM doivent pouvoir être enlevés et remplacés par un technicien des FC ayant les outils adéquats.

8.0 MATÉRIAUX ET CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- 8.1 La couleur de la BMOM doit être conforme au n° 31090 (brun) de la norme FED STANDARD 595C. La couleur finale doit être approuvée par l'autorité technique.

**SPÉCIFICATION
POUR
DES BOÎTES MULTI-OPÉRATIONNELLES MOYENNES (BMOM)
NNO : 8460-20-005-8662**

- 8.2 Les matériaux à mouler, comme les granulés en plastique, utilisés dans la fabrication de la BMOM doivent être certifiés 100 % vierges et ne doivent présenter aucun risque pour la santé des utilisateurs.
- 8.3 Les peintures utilisées dans la fabrication de la BMOM ne doivent présenter aucun risque pour la santé des utilisateurs.
- 8.4 Tous les composants métalliques utilisés dans la fabrication de la BMOM doivent être résistants à la corrosion.
- 8.5 La BMOM doit être fabriquée selon une stratégie écologique de cycle de vie, avec des matériaux entièrement recyclables.
- 8.6 La BMOM doit comporter deux porte-documents amovibles permettant d'insérer des fiches standards de 4 po sur 6 po qui contiennent des renseignements personnels et organisationnels. Les porte-documents et les fiches peuvent être enlevés seulement lorsque le couvercle est ouvert. Un porte-document doit être situé sur la façade et un autre à l'extrémité de la boîte la plus près de la poignée.
- 8.7 La BMOM doit être conçue de façon à faciliter son empilage et à empêcher le déplacement de la charge lorsque les boîtes sont empilées (maximum de quatre à six boîtes de hauteur) sur un sol inégal.

9.0 RENDEMENT

- 9.1 La BMOM doit être mise à l'essai par une installation d'essai accréditée indépendante choisie par le soumissionnaire. Celle-ci devra attester que la boîte satisfait les exigences suivantes :
1. Essai d'étanchéité, conformément à l'article 4.6.3.2 de la norme MIL-C-4150J.
 2. Essai de résistance aux dommages par impact, conformément à l'article 4.6.3.5.2.3 de la norme MIL-C-4150J.
 - 2a. En plus de la charge d'essai donnée figurant dans le tableau des poids et des chutes de la norme MIL-C-4150J, un contrepoids de 10 kg ($\pm 0,1$ kg) doit être fixé aux points d'attache intrinsèques à l'intérieur du couvercle de la BMOM (un poids réparti sur tous les points d'attache) et doit rester en place pendant tous les essais de chutes décrits à l'article 4.6.3.5.2.3 de la norme MIL-C-4150J.
 - 2 b. Après avoir effectué le nombre de chutes requis conformément à la norme MIL-C-4150J, les points d'attache intrinsèques ne doivent pas être déformés et les vis ne doivent pas sortir de leur logement.
 3. Essai d'infiltration, conformément aux articles 13.4 et 13.6 (poussière) de la norme IP67 IEC 60529 et à l'article 14.2.7 (eau) de la norme IEC 60529.
 4. Essais suivants de la norme STANAG-4280 de l'OTAN :
 - 4a. chaleur humide, essai B, article 16;
 - 4 b. chaleur sèche, essai C, article 17;

**SPÉCIFICATION
POUR
DES BOÎTES MULTI-OPÉRATIONNELLES MOYENNES (BMOM)
NNO : 8460-20-005-8662**

- 4c. basse température, essai G, article 21;
 - 4d. jet d'eau, essai L, article 25.
5. Essai de traction (à être effectué sur le l'échantillon de pré-production seulement):
- 5a. La BMOM sera chargée avec un poids ajouté (non précisé) jusqu'à ce que le poids total de la boîte et du poids ajouté combiné atteigne 50 lb.
 - 5 b. La BMOM sera ensuite tirée à une vitesse de 3,75 à 5 km/h avec les mains ou à l'aide d'un dispositif mécanique, de façon continue, sur une distance totale de 8 km.
 - 5c. Un lit (ou une bande) de sable de 8 mm à 15 mm d'épaisseur et d'une longueur de 100 m doit être placé sur le parcours ou trajet utilisé pour cet essai.
 - 5d. Pendant l'essai de traction sur une distance de 8 km, la BMOM doit être tirée dans le sable au moins cinq (5) fois.
 - 5e. Une fois le parcours terminé, la BMOM sera immédiatement inspectée par l'autorité technique du ministère de la Défense nationale. Toutes les roulettes et les roulements doivent pouvoir rouler librement.
 - 5f. Aucun conditionnement de la température n'est requis pour cet essai.

10.0 ÉTIQUETAGE

- 10.1 Un drapeau canadien ainsi que le numéro de nomenclature OTAN (NNO) doivent être apposés sur la surface extérieure du couvercle de la boîte au moyen d'une méthode d'impression indélébile. Les couleurs du drapeau canadien doivent être comme suit : la feuille d'érable et les deux barres qui sont normalement rouges doivent être conformes à la couleur n° 34259 de la norme FED STANDARD 595B (vert olive). La partie entourant la feuille d'érable, qui est normalement blanche, doit être de la même couleur que le fond de la boîte, c'est-à-dire brun. Le drapeau canadien et le numéro NNO doivent être centrés sur le couvercle de la boîte. L'autorité technique peut, après réception et examen d'un échantillon, autoriser l'utilisation de couleurs non conformes. Le drapeau canadien, fourni à l'annexe B, doit avoir environ 3,5 po de hauteur sur 7 po de largeur (ou de longueur), et ne doit pas être à l'envers lorsque le couvercle de la BMOM est ouvert.
- 10.2 Les renseignements suivants doivent être marqués sur l'intérieur du couvercle ou au fond de la boîte (en français et en anglais) au moyen d'une méthode d'impression indélébile ou par moulage, conformément aux prescriptions ci-dessous, et écrits en caractères d'au moins 3 mm et d'au plus 6 mm de hauteur :
- a. BOÎTE MULTI-OPÉRATIONNELLE MOYENNE
 - b. le numéro de nomenclature OTAN (NNO) : 8460-20-005-8662;
 - c. le numéro du contrat;
 - d. la date de fabrication;
 - e. le nom de l'entrepreneur, la marque de commerce reconnue et une nomenclature abrégée.

**SPÉCIFICATION
POUR
DES BOÎTES MULTI-OPÉRATIONNELLES MOYENNES (BMOM)
NNO : 8460-20-005-8662**

10.3 La marque d'identification du fabricant peut également être moulée ou imprimée d'une couleur discrète à un endroit approuvé par l'autorité technique.

11.0 PROGRAMME DE GARANTIE, DE RÉPARATION ET DE PIÈCES DE RECHANGE

11.1 La BMOM doit être couverte par une garantie de 25 ans pour la réparation, le remplacement et les pièces de rechange conformément à l'annexe C ci-jointe.

11.2 Le soumissionnaire doit signer et fournir avec sa soumission, une copie de la garantie indiquant qu'il est entièrement d'accord avec toutes les exigences citées à l'annexe C.

12.0 CONDITIONNEMENT

12.1 Les envois de BMOM doivent être palettisés et divisés par quantités aux fins de chargement maximal.

12.2 Toutes les charges palettisées doivent être cerclées (feuillards métalliques seulement) avec au moins quatre (4) feuillards pour stabiliser les charges et les empêcher de se renverser pendant le transport et l'entreposage à long terme non surveillé sur des surfaces inégales.